



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Aides de l'Etat

Question écrite n° 48131

Texte de la question

M. Gilbert Gantier attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur l'importance du montant des subventions publiques allouées aux associations « gays ». D'après les chiffres qui lui ont été communiqués, ces sommes dépasseraient au total les six millions de francs. Ces chiffres ayant été largement publiés dans la presse, de nombreux correspondants lui ont fait part de leur étonnement à ce sujet, s'étonnant que de nombreuses associations dont les causes médicales ou sociales sont très largement reconnues ne connaissent pas le même traitement de faveur. Il lui demande de bien vouloir lui donner quelques explications sur le montant de ces subventions.

Données clés

Auteur : [M. Gantier Gilbert](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48131

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 février 1997, page 648